

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2015/18
OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION -
« BUDGET PRINCIPAL » EXERCICE 2014

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45
 Nombre de Conseillers présents : 37
 Nombre de Conseillers présents et représentés : 41
 Quorum : 23
 Date convocation du Conseil Communautaire : 25 février 2015
 Date d'affichage de la convocation au siège : 25 février 2015
 La séance est ouverte

Le 3 Mars de l'année deux mille quinze à 18 h 30
 à la Technopole du Site Montesquieu
 à Martillac
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
 Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	Mme EYL
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	A	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	E	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	E	M. TAMARELLE
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	E	M. FATH	Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Madame TALABOT est élue secrétaire de séance
- Le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2014 est adopté à l'unanimité
- * P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL EXERCICE 2014

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2121-31;

Vu le vote du Budget Primitif en date du 29 avril 2014 - délibération n° 2014/53 ;

Vu le Compte de Gestion transmis par la trésorerie de Castres-Gironde ;

Considérant l'avis favorable du bureau,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif pour l'exercice 2014 ;

Il appartient au Conseil communautaire de se prononcer sur le compte de gestion 2014 du Trésorier Municipal de Castres Gironde, qui présente des résultats concordants avec ceux du compte administratif de l'ordonnateur ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées pour l'exercice 2014,

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

1°) Déclare que le compte de gestion dressé par le Comptable assignataire pour l'exercice 2014, visé et certifié conforme par Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Montesquieu, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;

2°) Approuve de ce fait le compte de gestion de l'exercice 2014.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 3 Mars 2015

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

